L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 FEVRIER 1886. 59me Année

Dufour, Donaut & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 27 FEVRIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse d'Encan St-Charles.

PAR J. V. GOURDAIN—Vingt-un lots de terre de valeur améliorée dans le Troisième District, près du Chemin de Ceinture—Le cottage de deux à boulangerie, No 214 rue St-Philippe.

PAR JAMES P. GUINAULT—Petite maison rue Tremé Nos. 217 et 220. Aussi, les propriétés dont la liste et les descriptions peuvent être examinées dans le journal le "Picayune".

PAR HOEY & O'CONNOR—Résidence élégante et terrains, coin nord-est des rues St Charles et Huitième. Site pour bâtir rue Quatrième, entre les rues Rousseau et St Thomas.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—No 99 rue Decatur, Meubles de bureaux, beau coffre-fort, balance, etc.

Bourse d'Encan Arcade.

PAR LE SHÉRIF—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sis dans le 2ème district de cette ville. Aussi, au No 111 rue du Canal, le contenu et les installations du magasin de candis et d'une des plus belles fontaines à soda de la ville.

PAR MATHER & HOMES—Propriété de valeurs, sur la batture, à McDonoghville, cinquième district de cette ville. Résidence et emplacement pour épicerie, formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Derbigny.

La guerre du Sénat au Président Cleveland.

Si nous en croyons les dépêches qui nous arrivent de Washington, la lutte engagée, depuis longtemps déjà, par le Sénat contre M. Cleveland, au lieu de s'apaiser, comme nous l'espérions, ne fait que s'aggraver. Les hostilités s'enveniment et les empiètements de la Chambre Haute sur les pouvoirs du Président deviennent inquiétants. Ce que nous voyons, en ce moment, rappelle un peu les avanies que l'on faisait, il y a près d'une vingtaine d'années, au Président Johnson, moins les prétextes que pouvaient invoquer les sénateurs de l'époque. Ou sortait alors d'une guerre qui avait contécher un parti républicain, aux Etats du Nord; la colère des vainqueurs était grande et leurs désirs de vengeances ardents; les ressentiments avaient été poussés jusqu'à l'exaspération, par suite de l'épouvantable assassinat qui venait de se commettre, et l'on conçoit, jusqu'à un certain point, les défiances que provoquait l'arrivée au pouvoir d'un homme qui appartenait au Sud. Le nouveau Président avait, aux yeux de certaines gens, passé sur le cadavre de Lincoln pour entrer à la Maison Blanche.

Les accusations étaient odieuses et les défiances injustes, mais la situation anormale où l'on se trouvait semblait presque tout excuser.

Ici, rien de pareil. La paix est assurée, la réconciliation faite. Le détenteur du pouvoir est à l'abri de tout soupçon; il s'est montré l'esclave de la légalité, jusqu'à lui sacrifier ses amis, ses partisans les plus dévoués. Pas l'ombre d'un prétexte à l'opposition qu'on lui fait, et les prétentions de sa adversaires ne tendent à rien moins qu'à paralyser son action, qu'à annihiler l'Exécutif.

Les sénateurs républicains, en agissant comme ils le font, se jettent en pleine inconstitutionalité. Ceux qui s'imaginent que l'édifice de la fédérale, sur lequel repose entièrement que le Congrès sont dans une erreur grossière. La véritable pierre angulaire, c'est la Présidence; c'est la situation indépendante que lui a faite la loi fondamentale de l'Etat, en lui donnant une origine extra congressionnelle, en lui permettant d'agir en pleine liberté, et le jour où cette indépendance sera ébranlée, c'en sera fait de ce beau système gouvernemental.

La première de toutes les prérogatives présidentielles, c'est la nomination des fonctionnaires qui sont ses agents. Sans elle, il n'y a pas d'exercice possible du pouvoir. En s'immisçant dans les choix, en exigeant du chef de la République qu'il lui en rende compte, le Sénat usurpe des pouvoirs qui ne lui appartiennent pas; il lie les mains et les pieds à l'Exécutif; il met en jeu un système d'obstruction exactement semblable à celui qu'on emploie maintenant à la Chambre des Députés de France, et aux Communes d'Angleterre.

Ce système, on le comprend plus ou moins entre les mains d'un grand parti, défendant une cause véritable ment nationale, agissant au nom d'un peuple opprimé dont il réclame, à grands cris, l'affranchissement. C'est un moyen extrême auquel on n'a recours que dans les cas désespérés.

Il ne s'excuse déjà plus, il devient condamnable en France, où il y a, depuis seize ans, un gouvernement régulier ayant obtenu, sans cesse, une majorité incontestable—en France, où il sert de trait d'union à des minorités turbulentes, poursuivant chacune un but également inconstitutionnel, bien que diamétralement opposé à celui de son auxiliaire de hasard, et n'arrivant à un monstrueux accord que pour battre en brèche et paralyser le pouvoir existant; il y est cligne de réprobation, parce que son succès, s'il pouvait avoir lieu, produirait, inévitablement, une sorte d'écartèlement du pays, tiré, violemment et en sens contraire, vers le socialisme, d'un côté, vers la monarchie, de l'autre.

Mais il doit rentrer, intolérable sous la République qui marche régulièrement, où la loi et le pouvoir sont respectés et reconnus de *tous*; il devient intolérable surtout quand il n'est inspiré que par le dépit et la défaite, par des mesquines considérations personnelles; il devient intolérable, quand il en arrive à forcer tous les membres d'un cabinet, qui n'ont rien à voir dans les dissensions parlementaires, à soumettre les détails les plus infimes de leur administration aux caprices souvent curieuses d'un parti qui n'a d'autre but que d'entraver la marche des affaires, que de se venger sur le pouvoir établi de la déconfiture que lui a fait éprouver, justement, le corps électoral.

Il s'agit, d'après les dépêches que nous avons reçues, de frapper d'incapacité le "sollicitor" général des Etats-Unis, l'hon. John Goode, coupable, paraît-il, d'avoir refusé certaines pièces relatives à telles ou telles nominations, très convenables, et contre lesquelles on n'a absolument rien à redire, excepté que les hommes qui sont destinés avaient été choisis par les républicains, tandis que ceux qui appelés aux emplois sont des démocrates et ont été recommandés par des démocrates.

Dans toute cette malheureuse affaire, M. Cleveland et les membres de son cabinet ne sont victimes que de leur trop grand zèle, de leur trop grande loyauté. S'ils avaient, dès les commencements, déployé plus de résolution, plus d'énergie; s'ils avaient su imprimer un peu plus les deuts à leurs adversaires, ces derniers n'eussent probablement pas osé relever la tête; ils auraient accepté plus vite leur défaite; ils n'auraient pas eu le temps de préparer la série d'attaques systématiques qui se succèdent, à cette heure, contre la nouvelle administration.

Tout autre parti eût été touché de la modération, de la réserve, nous dirions presque de l'excès de bonté dont M. Cleveland a fait preuve, depuis son entrée à la Maison Blanche. Les républicains, au contraire, en ont profité, en ont odieusement abusé, et c'est après plus de dix mois de pouvoir, alors que toutes les administrations précédentes en avaient fini depuis longtemps avec leurs nominations, que commence cette guerre insoupçonnable et implacable; c'est au moment où l'on ne devrait plus avoir qu'à s'occuper des intérêts matériels et généraux du pays, que l'on est réduit à épuiser ses forces dans de mesquines querelles suscitées par de misérables convoitises par de petits amours-propres blessés.

Nous concevons qu'un parti qui a, pendant un quart de siècle, mis tout un pays en coupe réglée, qui n'a rien épargné pour lui tarir les veines et la bourse, se voie, avec dépit, chassé de toutes les places qu'il occupait; nous concevons, surtout, qu'il voie avec colère sortir de l'administration tous ceux qu'il y avait causés, uniquement pour se conserver des intelligences dans les bureaux; nous concevons qu'il pousse des cris de désespoir, en voyant éventer sa mine et sortir des murs l'espèce de cheval de Troie qu'il y avait fait entrer. Il faut, pourtant, qu'il se résigne à son sort, qu'il ronge son frein, qu'il n'entrave plus les affaires de l'Union, qu'il n'obstrue pas sans cesse le chemin de l'administration. Le corps électoral qui lui a dit poliment de prendre sa retraite, se souviendra plus tard des tracas qu'il cause maintenant. Nous ne croyons pas que la guerre des républicains au Président leur porte bonheur en 1888.

M. H. Billard (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 13 février 1886.

---

115 rue Pigalle!
"Le Petit Faust."

Ces deux pièces seront jouées dimanche à l'Opéra. Le spectacle commencera à 7 heures 30 par la comédie en 3 actes de Besson, intitulée: 115 *rue Pigalle*. Cette comédie est une des dernières nouveautés parisiennes; elle est montée supérieurement.

Chamonin jouera le rôle principal.

LOUISIANE.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 20 février:

Les affaires commerciales vont très mal à St Martin. La stagnation qui se fait sentir bien plus tôt qu'à l'ordinaire, cette année, nous indique que la crise sera plus forte la morte saison prochaine, que dans celles des années précédentes.

—Plus vite nos planteurs apprendront à faire une récolte avant de la consommer, plus vite ils arriveront à jouir des fruits de leurs travaux. Le grand malheur est que la récolte est toujours engagée d'avance. On se base sur le système de crédit qui est toujours ruineux, parce que l'intérêt de l'argent emprunté est toujours plus fort que le produit de la récolte. Après avoir bien travaillé, ce n'est pas bien que le cultivateur qui touche le prix du coton ou du sucre qu'il envoie sur le marché. La gêne se perpétue ainsi; la dette grossit sans cesse—de sorte qu'à un momentdonné, arrive l'expropriation forcée. Soyons prudents, sachons nous restreindre de façon à pouvoir, sinon nous enrichir, au moins joindre les deux bouts.

—Décédée, à l'âge de 73 ans, à sa résidence, à St. Martinville, Mme veuve William Greig.

C'était une mère dévouée, estimée de tous ceux qui la connaissaient.

Nous envoyons l'expression de notre douloureuse sympathie au propriétaire du *Réveil*. Nous prenons la plus vive part au malheur qui vient de le frapper.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 20 février:

Les affaires vont très mal ici; il y a stagnation complète.

—Il va se vendre deux belles habitations à Terrebonne, deux des plus importantes de notre paroisse. Elles sont en bon état, admirablement bien cultivées.

—Les planteurs, les jardiniers, les fermiers, sont très affairés en ce moment. Ils labourent, ils plantent, ils préparent leurs récoltes de l'automne prochain. Après les froids qu'il a fait, il est un temps en excellent état, le plant de cannes aussi bien que les souches, et bon nombre de propriétaires se sont décidés à étendre leurs cultures.

—A Malbrant, notre premier "ward", les habitants se plaignent de ce qu'on les a privés de leur école pour la transporter ailleurs. Ils ont une bonne instituteur, que fréquentaient beaucoup d'élèves, depuis plusieurs années. Ils se demandent pourquoi on les force à la déserter.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 20 février:

Nos rues et nos fossés sont en bien mauvais état. Il y a, pourtant, dans la caisse municipale, assez de fonds pour faire les réparations nécessaires. Réveillez-vous donc, administrateurs qui dormez; relevez une communauté qui ne demande qu'à ne pas être gênée dans son activité, pour se lancer hardiment dans la voie du progrès. Nous avons un des plus jolis petits bourgs de la Louisiane, nous en sommes fiers; soignons-le, puisque nous le pouvons.

—Certains habitants de notre paroisse font éprouver de grandes pertes, courir de grands dangers à nos éleveurs, à nos planteurs, en mettant le feu aux prairies. Mardi dernier, pendant la nuit, on a découvert, à l'Est de la localité, un feu de ce genre, qui a failli détruire presque toutes les clôtures de cette partie de la paroisse. C'est été un désastre; les bestiaux auraient pu pénétrer dans les champs cultivés et y occasionner d'effroyables dégâts. Eût-il été possible de réparer les dommages à temps, avant l'époque des semailles? Et ces dernières n'eussent-elles pas été beaucoup trop retardées? Tout cela par une imprudence. Que nos autorités fassent le guet et punissent le coupable, si elles parviennent à mettre la main dessus, en supposant que quelqu'un s'avise de recommencer.

—Le doyen de la colonie française, de la paroisse Vermillon, le Père Guillaume Lacoste, s'est éteint dans les bras de quelques amis restés fidèles à l'adversité, dimanche dernier, 14 du courant. Le bon vieillard était assez connu ici pour nous dispenser de faire son éloge. Il n'en est pas de plus éloquents que ceux qui sont dus à la conclusion de la prière mentale. Qu'il nous suffise de dire qu'ainsi meurt en pays étranger et dans de mystérieuses circonstances, un homme qui s'appartenu à une grande famille et dont la science et l'esprit promettaient mieux qu'une fin aussi lamentablement obscure. Le père Lacoste était âgé de 68 ans et originaire du département de l'Oise.

L'*Enterprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 25 février:

L'interruption du service du fret sur la ligne Morgan a cessé, lundi soir. Tout s'est arrangé. On s'est fait des concessions mutuelles.

On peut dire que les travailleurs ont obtenu un succès; en retireront-ils un bénéfice permanent? Cela dépend de la sagesse avec laquelle ils vont user de la victoire. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que le public est celui qui souffre le plus de ces luttes.

—Les habitants d'Abbeville qui, jusqu'ici, semblaient pencher en faveur d'un chemin de fer qui relierait leur localité à Lafayette, se retournent de notre côté et parlent d'un tramway à construire de chez eux à la Nouvelle Ibérie. C'est, en effet, la meilleure solution de la question pendante. Il se fait beaucoup d'affaires entre les deux localités, et Abbeville y gagnera plus encore que notre chef-lieu.

Il paraît que les gros capitalistes ne se soucient pas du tout de favoriser la construction de cet embranchement. S'il en est ainsi, c'est aux deux localités de recueillir les fonds nécessaires et de se constituer en compagnie. Les avances rapporteraient un beau revenu. Sans compter les recettes du fret, celles du transport des voyageurs donneraient, à elles seules, un intérêt plus que convenable.

—*Décédée*, à l'âge de 91 ans, le 21 février, Mme Charles Grevemberg, appartenant à plusieurs des meilleures familles créoles du pays. Elle était née Euphémie Fuselier, sœur de M. Leclerc Fuselier, un de nos anciens et opulents planteurs, de la paroisse Ste-Marie. Son mari portait un des noms les plus honorés de la région des Attakapas.

—*Décédée*, à l'âge de 60 ans, Sœur Conception, du Couvent du Mont Carmel, de la Nouvelle-Ibérie. Elle était native de France, et habitait notre localité depuis plus de dix ans.

Le *Weekly Observer*, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 20 février:

On nous écrit, de Bertranville: "Nos planteurs sucriers sont très occupés à cette heure; ils plantent leurs cannes; ils préparent leurs terres pour semer le riz.

"Nous avons une excellente école, bien fréquentée, bien dirigée par Mlle Z. Monnet, de la Nouvelle-Orléans.

"Nos orangers ne sont pas attaqués comme on le croyait, à l'exception de quelques vieux arbres rachitiques. Je ne crois pas, cependant, que nous ayons, l'automne prochain, beaucoup d'oranges; les froids ont été trop rigoureux."

—On nous écrit, de Port Eads:

"L'"Alvin", une fois de plus, a descendu le fleuve, transportant des étrangers qui vont examiner les Jetées. On conçoit cette curiosité, quand on se rappelle l'heureuse révolution opérée dans notre commerce par ce beau travail, mais la curiosité est généralement désappointée. Sur une grande partie de leur longueur, les Jetées sont couvertes de matière sédimentaire sur laquelle poussent quelques pauvres arbustes et des oseraies. Tout le travail est sous l'eau et ne s'aperçoit pas. Les deux murs énormes qui s'élèvent du fond de la mer ont créé un fort courant et creusé un lit profond. Aujourd'hui, les plus grands navires vont et viennent, montent et descendent entre les deux Jetées, là bas, il y a 10 ans, il n'y avait que 9 pieds d'eau. Que MM. Cowden et Leathers, qui s'obstinent à dire que les Jetées sont un fiasco, viennent assister au spectacle, et ils changeront d'avis.

L'*Eagle*, paroisse St-Bernard, Louisiane, du 25 février:

M. M. Serpas, de la Terre-aux-Bœufs, nous dit que les récoltes de cette section vont très bien. A Lachinche, on va semer, cette année, plus de coton que jamais.

—Les représentants des cinq paroisses comprises dans le 1er district de levées, se sont réunis en convention, la semaine dernière. Y assistaient MM. Emile Rost, de St-Charles; Lucien Soulat, de Jefferson; John Dupuy, de Plaquemine. Absents: MM. Fleitas, de St-Bernard, et J. W. Godberry, de St-Jean-Baptiste.

Les revenus annuels de la rive gauche de St-Jean-Baptiste, de St-Charles, de Jefferson, de St-Bernard et de Plaquemine se montent à $4,000,000 qui donnent aux percepteurs—frais déduits—$15,000. Le bureau des ingénieurs réclame cette somme, en vue d'achever les travaux commencés. Il est probable qu'il faudra ajouter un demi dollar d'extra, sur chaque $100, pour compléter l'œuvre.

"Le Cœur et la Main" aujourd'hui en matinée.

A propos des dernières émeutes en Angleterre.

La *Fair de* Paris du 12 février:

La vieille Angleterre est bien éprouvée depuis quelque temps. Ce sont, à chaque instant, de nouveaux craquements dans le vaisseau britannique. Après les complications égyptiennes, après l'échec du Soudan, après l'agitation irlandaise et la suprématie des parnellistes dans le Parlement, après la crise agricole et commerciale que signalait le discours du trône, voici venir l'envahissement de Londres par les anarchistes et par la sombre armée de la misère.

Ce qui vient de se passer à Londres est grave, très grave, au moins comme symptôme d'une situation troublée. Ce n'est pas certainement la première fois que des désordres provoqués par les revendications des ouvriers se sont produits en Angleterre, mais jamais ces désordres n'avaient attesté un mal social aussi profond que celui révélé par les actes de banditisme qui ont terrifié lundi, pendant plusieurs heures, une partie de la population de Londres.

Un quartier de la capitale de l'Angleterre a été mis littéralement au pillage, absolument comme aurait pu l'être une ville forcée par une bande de pirates. C'est à ne pas y croire. Quel coup pour l'orgueil anglais!

Qu'aurait-on dit si pareille chose fut advenue à Paris? Quelles clameurs dans l'Europe entière! Quelle levée de boucliers contre le gouvernement! Quelles imprécations contre les institutions républicaines, qui, *seules*, auraient pu permettre de telles abominations!

Mais, heureusement, des actes semblables à ceux qui viennent de se passer à Londres ne sont pas à craindre en France. Nous avons traversé bien des temps agités, vu bien des émeutes et des révolutions; mais, jamais, à aucune époque de notre histoire, l'émeute n'a en pour objet le vol. On a pu, à Paris, quand la guerre civile allait éclater, piller des boutiques d'armuriers; mais jamais on n'a touché à une boutique d'horloger ou de joaillier. On a pu prendre quelques pains chez les boulangers; on n'a jamais pris de montres. Mort aux voleurs! a toujours été le mot d'ordre du peuple en révolution. Il n'y a donc aucune analogie à établir entre les désordres qui ont pu avoir lieu en France à diverses époques et ceux de lundi à Londres. Ni les mobiles ni les procédés ne sont les mêmes. Nous tenons à le constater à l'honneur de la France.

Constatons aussi que les institutions monarchiques ne sont nullement une garantie du maintien de l'ordre. C'est en Russie, dans un pays d'absolutisme monarchique, que les doctrines nihilistes ont pris naissance et se sont répandues en Europe; c'est en Angleterre, pays de royauté constitutionnelle, que l'on voit la capitale tomber aux mains d'une bande de pillards, et cela au lendemain du jour où un ministère libéral vient d'arriver aux affaires, ce qui complique la situation.

Il faut donc espérer qu'à l'avenir les réactionnaires s'abstiendront de prendre texte de moindres incidents, des déclamations de quelques énergumènes de réunions publiques ou de quelques coups de piping échangés entre possibilistes et anarchistes pour débiliter contre la République et pour faire un tableau séduisant de la sécurité que procurent les institutions monarchiques. De pareils propos ne pourraient plus désormais abuser qui que ce soit sur le mérite respectif des deux régimes, surtout au point de vue de la sécurité des riches et de la tranquillité des horlogers.

Pour en revenir à l'Angleterre, il est évident, depuis quelque temps déjà, qu'elle touche à une crise. La machine ne fonctionne plus ou fonctionne mal. Les ministères ne vivent que par un miracle d'équilibre et ils vivent peu. M. Gladstone disparu ou tombé encore du pouvoir, ce sera une dislocation générale des partis et on entrera alors en plein inconnu et c'est là précisément ce qui fait la gravité exceptionnelle des désordres qui ont plongé Londres, pendant tout un jour, dans la stupeur.

La nature de ces désordres fait prévoir comment les choses se passeront si jamais une crise révolutionnaire, crise très possible, sinon certaine, éclate chez nos voisins. Prise entre l'Irlande et le socialisme, l'Angleterre courrait les plus grands risques et peut-être ne pourrait-elle sauver le navire qu'en sacrifiant complètement l'aristocratie anglaise, laquelle entraînerait nécessairement dans sa chute la royauté.

En attendant, que vaqfaire le gouvernement anglais? Va-t-il poursuivre énergiquement la répression des attentats commis et sévir contre les instigateurs des désordres? Va-t-il prendre des mesures pour prévenir le retour de pareils actes et ces mesures ne toucheront-elles pas aux libertés anglaises?

Il est à présumer que la liberté des meetings en plein air va se trouver fortement menacée et non sans raison. Cette liberté, d'une utilité d'ailleurs contestable, est d'un usage excessivement dangereux. Quand trente, cinquante ou cent mille hommes sont réunis dans la rue ou dans un jardin public, on ne peut plus répondre de rien. Il suffit du moindre incident pour amener une émeute, peut-être une révolution.

Du reste, avec l'extension du droit de suffrage à presque tous les citoyens, les meetings en plein air n'ont plus la même raison d'être. Ils sont une superfétation. Les citoyens, ayant leurs bulletins de vote pour manifester et faire prévaloir leur volonté, n'ont plus besoin d'avoir recours à des rassemblements tumultueux. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que l'on apportât de sérieuses restrictions au droit de réunion en plein air, ce qui prouverait, une fois de plus, que c'est toujours la liberté qui fait les frais des émeutes.

C'est égal, tout semble indiquer que la vieille Angleterre a vécu et que c'est une nouvelle Angleterre qui commence. Puisse la transition de l'une à l'autre ne pas être trop cruelle pour le peuple anglais!

La *République Française* du 10 février:

Ce qui fait la gravité incontestable de cette entrée en scène de la violence et de l'émeute, c'est que jusqu'ici le prolétariat anglais, lors même qu'il se livrait à des attentats criminels, comme dans toute la période qui a précédé la reconnaissance légale des Trades-Unions, se préoccupait fort peu des questions générales ou de doctrine et qu'il se proposait uniquement l'amélioration pratique de son sort sur un point et dans un temps donnés. Aujourd'hui, c'est le socialisme théorique, c'est la liquidation sociale, c'est tout l'attirail doctrinal de l'anarchisme qui prend bruyamment possession du théâtre de la lutte des classes en Angleterre. Il y a là un symptôme que de véritables hommes d'Etat ne sauraient négliger.

Mais il y a plus. La presse anglaise s'est volontiers voilé la face, à de certaines heures, en présence des excès de nos socialistes et anarchistes parisiens. Hier encore, dans le numéro même où paraissait le récit de ces scènes de pillage et de brigandage, un grand journal de Londres insérait une dépêche éminemment alarmiste au sujet du meeting révolutionnaire du Château-d'Eau. Assurément, nos entrepreneurs de révolution sociale ne laissent rien à désirer sous le rapport des excès de langage. On entend trop souvent l'apologie et la prédication du crime dans leurs réunions. Ces bravades coupables, toutefois, n'ont guère pour but que de mettre en pratique pure dans celui des faits. Nos publicistes n'ont pas vu depuis longtemps leurs rues envahies par une foule en délire, et les crimes à jamais déplorables qui ont ensanglanté certaine grève ont été le fait d'entraînements passagers. Ce qui caractérise l'explosion du socialisme militant à Londres, c'est l'entrée en ligne des classes proprement criminelles. Les révolutionnaires français punissaient le pillage d'une mort sommaire; les révolutionnaires anglais débutent par le brigandage. La manifestation dite de l'esplanade des Invalides était, en comparaison, l'innocence même: elle ne faisait main basse que sur les pains de quelques boulangeries, tandis que la manifestation de Trafalgar-square dépouille les bijoutiers et les joailliers. Ce simple fait jette un jour des plus sinistres sur l'état de dégradation où le joug d'une misère sans espoir a réduit des classes entières du prolétariat anglais.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

M. Jules Simon, en France, se demande ce qu'il serait s'il était roi. Il répond entre autres choses:

.....On tue trop dans notre pays. Je mettrais ordre à cela. Il serait permis à un préfet et à un directeur de travaux de compter sur le lendemain. Au contraire, cela ne serait pas permis à MM. les assassins ni à MM. les révolutionnaires.

Si d'excellentes filles voulaient consacrer leur temps et leur argent à recevoir chez elles des malades et des orphelins, à les nourrir, à les soigner, à les consoler, je ne regarderais pas ce dévouement comme un vérif pour la société. Si elles entraient comme infirmières dans les hôpitaux, ou si elles se dévouaient à courir du matin au soir, et quelquefois du soir au matin, dans les greniers mal joints, dans les caves malsaines, partout où l'on souffre de la faim et de la maladie, pour y porter des remèdes, du pain, de l'argent ou de bonnes paroles, je ne me croirais pas obligé de mettre un terme à leur bonne volonté et à leurs bons offices parce qu'elles auraient un crucifix de bois pendu au cou.

Je ne dirais pas aux prêtres et aux religieuses: "Vous pouvez faire du bien hors de France, parce que le bien que vous faites profite à mes sujets, à ma bonne renommée et à ma puissance; mais si vous faites le même bien en France, je vous déférerai à la police correctionnelle." Je ne leur dirai jamais: "J'aurai deux politiques à votre égard, celle du dehors, qui sera protectrice, et celle du dedans qui sera persécutrice. Je vous applaudirai au dehors, je la dispersion, l'expulsion et la laïcisation; mais, si vous passez la frontière, même pour aller dans mes colonies, vous serez à l'abri de tous mes décrets, parce je n'en fais pas un article d'exportation. — Non, je ne ferai jamais de pareilles, je ne tiendrai pas de pareil à de tels, je ne serais pas divisé contre moi-même. Je n'empêcherai personne de faire le bien, et de me faire du bien.

Voici le texte du ordre du jour que le général français Thomassin vient d'adresser au troupes sous ses ordres:

"Un sauvetage, difficile et périlleux, a été effectué, à Chartres, par un certain nombre de sous-officiers, brigadiers et cavaliers du 2e régiment de dragons.

"Non contents d'avoir sauvé, au péril de leurs jours, les hommes et des chevaux, ces dragons ont abandonné, aux pauvres de la ville, la gratification qui leur avait été offerte.

"Le général commandant le corps d'armée leur en exprime toute sa satisfaction, et porte l'ordre du corps d'armée les noms de l'adjudant Lemaire, du maréchal-de-logis Henry, des brigadiers Garnavault et Gazon, et des dragons Lemercier, Devos, Mariais et Blanchard."

Décédé hier, à midi et demi, le major HENRI ST-PAUL. Ses amis et connaissances alors que les membres des Armées du Nord de la Virginie et du Tennessee se sont rendus à la Nouvelle-Orléans sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu à 3 heures et demie cette après-midi. Le convoi funèbre partira de sa dernière demeure rue Nord Johnson 253, près Esplanade.

Décédé à Houston, Texas, dans sa 30e année, LUKE ERASTUS REED, fils de Clarisse C. Faurie et de feu Joseph Willington Reed. Les amis et connaissances des familles Reed, Faurie, Cooke et Trezevant sont respectueusement invités aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui. Le convoi partira de la gare du Grand de fer de Morgan, au pied de la rue de l'Esplanade, à l'arrivée du train de 7 1/2 heures du matin, samedi, 27 février (aujourd'hui).

Les journaux de Boston, de Galveston et d'Augusta (Georgie) sont priés de reproduire cet avis.

Décédée hier soir, à 7 heures 40 minutes, à l'âge de 85 ans, Mme CATHERINE WALTERS, née Leprince, native de Verviers, Belgique, et résidente d'Algier, 5me district de la Nouvelle-Orléans, depuis 55 ans. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à trois heures de l'après-midi, de la résidence de J. O. McLean, No 54, rue Vallette, Algier.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue de Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Avis au public en général.

Mme L. Bentayou ayant quitté son domicile conjugal, M. Laurent Bentayou ne sera responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter en mon nom.
LAURENT BENTAYOU.
27 fév—1f

ANTOINE CHEVALIER,
No 25 rue Toulouse et No 262 rue Commerce.
(CEMENT WORKS) Seul entrepreneur de travaux moulduites. Exécute toutes sortes de travaux en ciment ainsi que grottes, rocailles, vases, tuyaux, bordures de bassins, balustres couvertures de murs, encadrement, têtes de cheminées, dessusses et bas reliefs. Prix modiques.
28 nov—3m sam dim mar

Avis.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis qu'il est maintenant employé dans la maison de quincaillerie établie depuis de si longtemps sous la raison de **A. Baldwin & Cie.**, située dans les rues Canal à Carondelet, Nouvelle Orléans. Il serait heureux de voir ses anciens clients qui ont reçu leur ordre, et sollicite une continuation des faveurs qui lui ont été si libéralement accordées dans le passé.
14 fév—1m H. J. MULLAN.

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 10 février 1886.

LA soussignée certifie qu'elle était porteur d'un cinquième du billet No. 57,705, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres, le mardi, 9 février 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
ANNIE SMITH,
No. 113 rue Liberty, ville.
27fév—2f PP

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 15 Février 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Frederick Scharf, par l'entremise de C. B. Denman, 30 Broadway, New York, un cinquième du billet No. 57,705, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres, le mardi, 9 février 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company,
27 fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$75,000. Nlle-Orléans, 15 février 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. R. Jones, Murphysboro, Ill., un cinquième du billet No. 57,705, tirage à numéro simple classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres, le Mardi, 9 février 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company,
27 fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 13 février 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Andrew Doyle, par l'entremise de Thomas Sheahen, 59 Broadway, New-York, un cinquième du billet No 57,705, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres, le mardi, 9 février 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company,
27 fév—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 20 février 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co's Bank, de San Francisco, Californie, un cinquième du billet No 78,298, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Second Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 9 février 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co. Express,
27fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 17 février 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Geoffrey Anderson, San Francisco, Californie, un cinquième du billet No 78,298, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Second Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 9 février 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co. Express,
27fév—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 24 fév. 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Wells, Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un cinquième du billet No 96,513, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 9 février 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au billet du Louisiana National Bank.
27fév—2f PP

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 23 février 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de D. B. Hunley, Carlisle, N. Mex., W. Ellingham, Oakland, Cal., et W. F. Rudolph, 1414 West street, Oakland, Cal., un cinquième chacun du billet No. 96,513, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquièmes qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 9 février 1886, et que les montants en ont été promptement payés, sur présentation des dits cinquièmes au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co's Express, Nouvelle-
27fév—2f PP Orléans, Lne.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 19 février 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. C. Seebach, Red Wing, Minn., par l'entremise de Pierce, Butler, Pierce, Cie., banquiers, Red Wing, Minn., un cinquième du billet No 96,513, tirage à numéro simple, Classe B, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 9 février 1886, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
F. S. CAMPBEDE,
Courtier de la Whitney National Bank de la
27